

1er Rallye Vhrs de la Fougère A.O.C Pays Médoc

SAINT LAURENT MEDOC

2018 La Fougère Régularité 93,600 KM

Pour tous renseignements:

Tél: 05.56.59.92.95 Port: 06.07.57.17.23

E-mail: rallyedelafougere@free.fr

9-10 JUIN 2018

Toute demande incomplète ou non accompagnée des droits d'engagement sera considérée comme nulle. La présente demande doit parvenir au plus tard le Lundi 28 Mai 2018au :

Pour toute inscription au rallye de la Fougère 2018, cette page doit être obligatoirement remplie.

°Un emplacement dans le parc d'assistance (P1,P2,P3,P4,P5) vous sera attribué lors de votre arrivée.

°L'équipe d'organisation du parc d'assistance vous guidera vers la «de déchargement» de votre voiture de course, garer votre remorque à l'emplacement« parc remorques»..voir le plan de situation.

°Le parc d'assistance aura une seule entrée et sera fermé à toute circulation autre que les véhicules de courses.

°Chaque véhicule d'assistance sera stické par l'organisateur pour une entrée ou sortie éventuelle du parc.

°Un emplacement d'environ 70m² pour l'assistance seule et 40 m² par équipage supplémentaire pour l'assistance groupée.

°Un parc camping car, un parking public sera à proximité des parcs assistance.

TEAM LAURENTUS AUTOSPORT 09 PICARD

33112 SAINT LAURENT MEDOC

Les droits d'engagements au 1er Rallye Vhrs de la Fougère							
	*Droit d'engagement avec publicité organisateur						
	*Droit d'engagement sans publicité organisateur	780 €					
Verifications Administratives et Techniques Heure souhaitée pour convocation aux vérifications administratives. Un temps de 25 minutes seras imposé entre les verifs administratives et vérifs techniques.							

le Samedi 9 Juin entre 7h00 et 9h00.....

Parc d'assistance et Reconnaissance							Equipages en Assistance groupés			
Remplir par oui ou non	Dimanche 3 Juin	Vendredi 8 Juin	Vendredi 8 Juin	Samedi 9 Juin	OUI	NON	ON 1			
Jours de Reconnaissances		Matin	Après midi				2			
Jour d'arrivée de l'assistance		Avant 18h00	Après 18h00				3			
Camping car pour assistance							4			
gros camion d'assistance							5			
Assistance groupée							6			

	NUMERO PERIODE GROUPE C		CLASSE CATEGORIE	CLASSE TRESORERIE ATEGORIE		FICHE RECO	VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES	VERIFICATIONS TECHNIQUES	
		333333		Reçu le :	PERCU	reçu le :	Convocation :	Heure d'entrée :	
tion				☐ Chèque					
vé à nisa				☐ Espèces		remis le :	visa et heure:	Heure de sortie :	
éser orga									
# = -									
a)	CONCL	JRRENT		LOTE	COP	ILOTE	VOIT	_	
ierie	Nom [J'engage ma voiture dans conformément au règle		
orin	Prénom [l'épreu		
l'im	Pseudonyme [[]					<u> </u>	Marque:		
S	Adresse						A. INI.		
CAPITALES d'imprimerie						<u>N</u>	<u>Modèle:</u>		
PIT	Code Postal [] [de Postal [] [Période/Groupe:		
S	Ville						12 11		
t en	Nationalité					<u> </u>	Classe /Catégorie:		
ren	Date de naissance				шшш		Choix de la r	noyenne:	
Jcul	Téléphone						☐ Haute ☐ Interméd	diaire 🗖 Basse	
CO	Permis de conduire N°					<u> </u>	Année de construction:		
ar le	Préfecture de								
et LISIBLEMENT par le concurrent en	En date du					<u>C</u>	Cylindrée réelle en cm3:		
N E N		0005		0005		0005	Couleur:		
Ē	LICENCE N°	CODE ASA		CODE ASA		CODE ASA	_		
SIBI			Groupe:	Rhésus:	Groupe:	Rhésus:	N° Fiche d'hor	nologation:	
t LIS	E-mail Pilote :						Laissez-passer	PTH / PTN·	
nt e				@			<u>Laissez-passerr 1117 i 111.</u>		
me	E-mail Copilote:						N° de téléphone portable le jour du rallye:		
léte	Name and A. I.		and a National Conference		Note In Face 20040	index of oldered to the	Analog and Backle No. 20	and the second s	
Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier du 1er Rallye National VHRS de la Fougère 2018 et des réglementations générales applicables. Nous certifions exa déclarations figurant sur le présent bulletin. Nous certifions, être titulaire d'une licence FIA,FFSAou ASS, ne pas être sous le coup d'une suspension de licence et/ou de permis de conduire. Nous respecter la réglementation interdisant le dopage, et acceptons les contôles éventuels des médecins accrédités. Il est rappelé qu'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date de organisées par des ASA différentes (Article 68 du C.S.I.: le concurrent est obligé de prendre part à la compétition dans laquelle il est engagé).									
ir Q	respecter la réglementa		e,et acceptons les contôles é des ASA différentes (Article				ıcun cas s'engager à la même d aquelle il est engagé).	ate dans deux épreuves	
du		-	,		<u> </u>	·	. 557		
A re	Signature Concurrent		Signature Pilote		Signature copilote		Le / / 2018 à		